

Infos Brèves

Bulletin d'informations municipales de Morette
Janvier 2018

Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !



Et vous attend nombreux à la prochaine assemblée de village qui aura lieu le

vendredi 19 janvier 2018 à 19h00
à la salle communale de Morette.

Elle sera l'occasion de vous présenter les vœux de la municipalité.

Mais ce sera également l'occasion pour les habitants et les élus d'échanger sur le budget de la commune, les travaux réalisés ou en cours, les projets

Cette année, un moment particulier sera réservé pour faire le point sur l'avancement du projet de réaménagement du bâtiment de la mairie et de la concertation mise en place sur ce dossier.

Dans ce cadre, nous vous proposons de participer à une rencontre avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre afin d'échanger sur les perspectives d'aménagement le

samedi 27 janvier 2018.

Rendez-vous devant la mairie à 9h30.

Comme les années précédentes, nous vous proposons de poursuivre les échanges par un moment de convivialité et de partage : la municipalité fournira les boissons, les habitants le casse-croute !

VIE MUNICIPALE

Il est rappelé que les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le tableau d'affichage extérieur de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune www.morette.fr ;

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2017

Présents : Mmes et MM. Lionel CARLIN, Françoise DEFORGE, Franck DORIOL, Marie-Claire GEYMOND, Claire-Marie JOBIN, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Christelle VUILLEROT
Absents: Mme Hélène REYNAUD, M. Cyril BIETRIX-OGIER

Mme Françoise DEFORGE a été nommée secrétaire.

Compétence eau et assainissement

Dans le cadre des fusions d'EPCI prévues par la loi NOTRe, la situation des compétences eau potable et assainissement a été précisée par le législateur : lorsqu'un des groupements fusionnant est compétent au titre de ses compétences optionnelles pour l'une ou l'autre de ces compétences ou les deux, alors l'EPCI issu de la fusion doit préciser s'il étend l'exercice de la compétence à l'ensemble de son territoire au 1er janvier 2018 ou s'il rétrocède la compétence aux communes membres.

Si ces compétences sont exercées au titre des compétences facultatives par l'un des EPCI fusionnant, alors de délai de clarification de l'exercice de la compétence est porté au 1^{er} janvier 2019.

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté est compétente au titre de ses compétences optionnelles en matière d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif. Le statut de ces compétences implique qu'elles soient étendues à l'ensemble du territoire de la SMVIC (ou théoriquement rétrocédé aux communes de l'ex-3C2V ce qui est techniquement infaisable) dès le 1er janvier 2018.

Face aux contraintes de mise en œuvre technique des compétences sur la totalité du périmètre dès le 1^{er} janvier 2018 et aux risques que cela engendrerait en matière de qualité de service, la Communauté de communes a décidé de transformer ces compétences aujourd'hui optionnelles en compétences facultatives pour organiser leur transfert selon un phasage respectueux des termes de la loi.

Celui-ci respecterait le scénario validé politiquement le 21 septembre dernier par les maires et l'exécutif de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté consistant à procéder à un premier transfert des services eau et assainissement au 1^{er} janvier 2018. Un second volet de transfert applicable au 1^{er} janvier 2019 permettra d'intercommunaliser définitivement les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif.

Compte tenu de ces éléments, considérant que la délibération de la Communauté de communes doit donner lieu à délibération concordante de la majorité qualifiée des conseils municipaux, le conseil municipal a :

- **Approuvé** la transformation de la compétence optionnelle eau potable en

compétence facultative à compter du 1er janvier 2018 ;

- **Approuvé** la transformation de la compétence optionnelle assainissement collectif et non collectif en compétence facultative à compter du 1er janvier 2018 ;

- **Validé** le phasage du transfert de ces deux compétences de la manière suivante :

- Gestion intercommunale à compter du 1er janvier 2018 d'un périmètre représentant 87% des abonnés et 92 % des volumes facturés de l'ensemble du territoire de la SMVIC :

- . communes ex-3C2V
- . Saint Marcellin
- . Saint Sauveur,
- . Saint Vérand,
- . Chatte,
- . Têche,
- . Chevrières,
- . Saint Antoine l'Abbaye,
- . Saint Bonnet de Chavagne,
- . Saint Hilaire du Rosier,
- . Saint Romans
- . Saint Just de Claix.

- Gestion intercommunale à compter du 1er janvier 2019 sur la totalité du périmètre intercommunal avec l'intégration des communes suivantes :

- . Bessin,
- . Beauvoir en Royans
- . Saint Appolinard,
- . Montagne,
- . Murinais,
- . Saint Lattier,
- . Izeron,
- . Rencurel,
- . Saint Pierre de Chérennes,
- . Presles,
- . Saint André en Royans,
- . Auberives en Royans,
- . Pont en Royans,

. Choranche,

. Chatelus,

. La Sône.

A noter que ces changements ne se traduiront pas par une augmentation, ni de la part fixe, ni de la part variable pour la commune de Morette, comme pour toutes les communes de l'ex-3C2V.

Rénovation énergétique du bâtiment mairie et de ses annexes

Après avoir rappelé l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique (mise en place d'une des premières chaufferies bois déchiqueté en Isère, audit énergétique de ses bâtiments dans un objectif d'optimisation des consommations énergétiques, extinction nocturne de l'éclairage public), il a été rappelé que la commune a pu, sur proposition de St Marcellin Vercors Isère Communauté, reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), conventionner avec l'État – Ministère de l'Environnement afin d'obtenir un financement au taux de 80 % pour les travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la mairie et de ses annexes.

Le conseil municipal a adopté le plan de financement suivant :

DEPENSES HT :

Rénovation du bâtiment de la mairie et de ses annexes : 200 000 €

RECETTES :

Fonds pour la transition énergétique	160 000 €
Commune autofinancement	40 000 €
TOTAL	200 000 €

- **Rénovation bâtiment mairie, choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre**

Par délibération du 30/06/2017, la commune a mandaté le CAUE pour établir le cahier des charges de la consultation en vue de recruter une équipe de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment mairie et des espaces publics.

Les trois équipes de maîtrise d'œuvre retenues ont été auditionnées le 22/11/2017. Leurs offres ont été présentées au conseil municipal.

Le conseil municipal a décidé de retenir l'offre présentée par APOÏDEA pour un montant de **23 499,50 € HT** détaillée comme suit :

- APOÏDEA ARCHITECTURE :	8 695,00 €
- SORAETEC :	1 762,50 €
- COTIB :	4 465,00 €
- ECHOLOGOS :	705,00 €
- EA2C Christian TEYPAZ :	1 645,00 €
- CAMBIUM PAYSAGE :	5 170,00 €
- INGENIERIE DES ALPES :	1 057,50 €

correspondant à la tranche ferme du marché.

Il est rappelé que le projet de réaménagement du bâtiment de la mairie et de ses abords a été retenu lors d'une réunion de travail du conseil municipal élargie à la population au

printemps 2017. Son avancée fera donc l'objet d'une concertation avec les habitants, concertation prise en compte dans la mission d'étude engagée.

- **Indemnité pour le comptable du Trésor**

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de reporter la délibération à une prochaine séance dans l'attente d'informations complémentaires sur la nature des prestations complémentaires pouvant être apportées par le Comptable du Trésor.

- **Décision modificative N°1 pour 2017**

Elle concerne le virement d'un crédit de 2 000 € inscrit à la section investissement, au chapitre 020 (dépenses imprévues) au chapitre 23 (travaux en cours).

- **Réflexion sur les rythmes scolaires**

A l'occasion de la dernière réunion du syndicat scolaire, le sujet des rythmes scolaires a été abordé mais n'a pas permis d'aboutir à une position convergente sur la semaine de 4 ou 4,5 jours.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

L'accueil des nouveaux habitants s'instaure en véritable coutume, conviviale et amicale. Vendredi 8 décembre, à la salle communale, Aude Picard-Wolf, maire, entourée d'Yves Mounier, premier adjoint, Claire-Marie Jobin, troisième adjointe, Françoise Deforge, conseillère municipale et des représentants des associations proposant des activités sur la commune, a accueilli les 28 nouveaux morettins, dont 2 bébés. Occasion de présenter la

commune, l'équipe municipale, la communauté de communes dont nous dépendons et les projets en cours.

Ce fut ensuite au tour des représentants des associations (ACCA, l'Amicale Club Boules, l'Association des 7 collines, le Sou des Ecoles, Lire et Faire Lire, l'Association des 7 étoiles) de présenter leurs activités et futures manifestations. Chaque nouvel habitant s'est vu remettre deux livres : " la Communale

de Morette de 18200 à nos jours", réalisé par Michèle Pelletier, alors Directrice de l'Ecole de Morette et " Paysans de Morette – un siècle de vie rurale dans la commune du Dauphiné",

thèse rédigée par le morettin Joseph Garavel.

Des roses de Noël ont été offertes aux 2 bébés !



TEMPS PÉRISCOLAIRES CRAS-MORETTE

En ce début d'année 2018, nous vous proposons une rétrospective des différentes activités suivies par les enfants scolarisés à CRAS et MORETTE, lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) depuis septembre 2017. Ces TAP sont répartis quotidiennement, à l'exception du mercredi, à raison de 45 minutes l'après-midi.



Cras . Morette . Chantesse . Vatilieu . Notre Dame de l'Osier

CRAS :

Première période (jusqu'aux vacances de la Toussaint): le début de l'année est l'occasion de profiter des extérieurs et du beau temps.

Lorsqu'il est préférable de rester à l'intérieur, les Lego sont toujours les bienvenus.



Les enfants font preuve d'ingéniosité, de patience et de persévérance pour reproduire certains monuments parisiens.

Les activités manuelles ont été orientées sur la réalisation de décors pour le repas du 11 novembre « autour du monde » d'ATOÛT CRAS. Cette année le Vietnam était à l'honneur, les enfants ont confectionné des lanternes en papier et des nénuphars pour décorer les places des convives.



Seconde période (jusqu'aux vacances de Noël) : Cette année, chaque enfant a réalisé un marque-page aux couleurs de l'automne qu'il a pu emporter chez lui/elle.

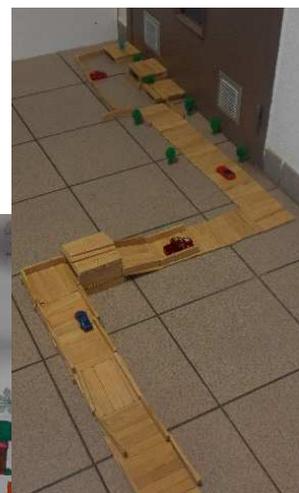
Comme l'année précédente, un bénévole passionné de tennis de table a bien voulu accompagner les jeunes pongistes au travers de 4 séances de ping-pong dans la salle des fêtes.

Les fêtes de fin d'année sont une excellente occasion de se dégourdir les doigts en confectionnant flocons géants et autres sapins ou mandalas pour agrémenter les classes et la cantine.



Morette

Les jeux d'extérieurs ont été privilégiés en première période lors des beaux jours (ballon, dînette, jeux de raquettes,...), à l'exception de la préparation d'Halloween ! Les responsables des activités périscolaires ont été bien inspirés de proposer à chaque enfant la réalisation et décoration d'un sac pour la récolte de bonbons lors de la fête d'Halloween, le 31 octobre.



En deuxième période, en plus des nombreux dessins, les enfants ont pu dessiner et créer une fresque aux couleurs d'automne. Les K'nex et kapla sont également prisés pour la concrétisation de constructions imaginaires.

A l'approche de Noël, la création de décorations bat son plein ! Flocons, cartes à gratter, coloriages, sujets en feutrine, en laine pour décorer le sapin devant les classes).



A ces activités, s'ajoute également, l'intervention de 3 bénévoles de l'association Lire et Faire Lire qui partagent leur plaisir de la lecture avec les enfants.

DEPART EN RETRAITE

Nous souhaitons une excellente retraite à Liliane Muselier qui a accompagné les enfants du RPI Cras-Morette mais aussi Chantesse-Vatiliu-Notre-Dame-de-l'Osier depuis 29 ans, en tant Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (Atsem) et animatrice TAP (Temps d'activité périscolaire).



ÇA S'EST PASSE A MORETTE

ASSOCIATION DES 7 COLLINES

Le 16 novembre 2017, l'association des 7 collines a fêté l'arrivée du beaujolais nouveau.

Une trentaine d'habitants de Morette se sont retrouvés autour d'une assiette de charcuterie et fromage et d'un verre de beaujolais. Deux guitaristes ont fait vibrer nos oreilles et... nos cœurs avec des airs de rock and blues !

Une bonne soirée !



A présent, l'hiver est à nos portes...

L'association des 7 collines fait une pause mais on se retrouvera le **vendredi 26 janvier 2018 à 20h** pour préparer l'après-midi crêpes prévue le **samedi 10 février**. D'ores et déjà, nous vous invitons, petits et grands, à venir les déguster avec nous.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes !

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE TULLINS-FURES

En partenariat avec la MJC du Pays de Tullins et la Commune de Morette, l'Université Populaire de Tullins-Fures a organisé une soirée " A la découverte des Vins de Savoie " le mardi 12 décembre 2017 à 20h à la salle communale de Morette.

Jean Hernicot, intervenant MJC cycle d'oenologie, nous a fait découvrir ce vignoble qui s'étend de l'Isère à la Haute Savoie, de Montmélian sur les rives de l'Isère, à Ripaille sur le lac Léman, en passant par Morestel entre le Rhône et le lac du Bourget, soit au total 20



dénominations, qui nous font voyager à travers 4 départements.

Une première édition réussie, dans une ambiance conviviale mais néanmoins studieuse !

RÉSERVEZ VOS AGENDAS

Le Ludotour fait escale à Morette

Le Ludotour fera escale à la salle communale de Morette le

vendredi 2 février 2018.

Avec une sélection de jeux adaptés : jouets, jeux de société, grands jeux en bois... les ludothécaires proposent des animations ludiques et gratuites pour tous les âges, de la sortie de l'école (16h30) jusqu'au coucher des plus grands (22h).



Des moments de détente et de joie à partager en famille, entre amis et pourquoi pas lier de nouvelles relations.

Après-midis récréatifs du CCAS

Les après-midi récréatifs du CCAS se poursuivent.

Au programme, bonne humeur, plaisir des retrouvailles, jeux variés et gâteaux maison.

Venez nous rejoindre les 1^{ers} mercredis de chaque mois :

- mercredi 10 janvier
- mercredi 7 février
- mercredi 7 mars
- mercredi 4 avril
- mercredi 2 mai
- mercredi 6 juin



à partir de 14h30 à la salle communale, vous êtes les bienvenus.

Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Le service Autonomie de la Maison du Département Sud-Grésivaudan propose un "café des aidants" : lieu de répit, propice aux échanges, aux partages d'expériences et aux informations.

Un lundi par mois, de 14h30 à 16h, des rencontres, animées par des professionnels, sont ainsi organisées au Bar de l'Ovale – 31 Grande Rue à Vinay.

Voici le programme pour le 1^{er} semestre 2018 :

- **Lundi 8 janvier** : Comment identifier et respecter les besoins de l'aidé ?
- **Lundi 5 février** : Comment réinventer la communication avec mon proche ?
- **Lundi 12 mars** : Le lâcher prise dans la relation d'aide
- **Lundi 16 avril** : Et l'amour dans tout cela ?
- **Lundi 28 mai** : Dans ce « couple » aidant-aidé, y'a-t-il de la place pour d'autres ?
- **Lundi 25 juin** : Comment se ressourcer ?



Entrée libre et gratuite.

Avec 1 participation demandée : une consommation

Transport possible assuré par l'EHPAD Notre Dame de Osier Renseignements : 04.76.36.72.66

INFOS PRATIQUES

PROPOSITION DE SERVICES CIVIQUES

La Maison des familles recherche deux volontaires en Service Civique, à partir de février 2018, sur les missions *Santé pour tous* et *Manger Bouger*.

- SANTÉ POUR TOUS

Où ? : à St Marcellin, au sein de la Maison des familles

Un objectif d'intérêt général : encourager la prise en compte par chacun de sa **santé**.

La mission ? : le volontaire a pour mission de participer à une enquête sur les **addictions** dans les établissements scolaires.

Quand ? : février 2018

Comment ? : 6 mois, 24 heures par semaine, indemnisé 573€/mois.

Pour qui ? Les missions de service civique sont accessibles à tous les jeunes entre 16 et 25 ans, **sans condition de diplôme, d'expérience professionnelle, de connaissance particulière**.

- MANGER BOUGER

Où ? : à St Marcellin, au sein de la Maison des familles

Un objectif d'intérêt général : encourager la prise en compte par chacun de sa santé.

La mission ? : le volontaire a pour mission de participer aux ateliers **cuisine**, découverte du **goût**, partage des **trucs et astuces** de chacun, parler des **bonnes habitudes** alimentaires, encourager à faire du **sport**.

Quand ? février 2018

Comment ? 6 mois, 24 heures par semaine, indemnisé 580€/mois.

Pour qui ? Les missions de service civique sont accessibles à tous les jeunes entre 16 et 25 ans, **sans condition de diplôme, d'expérience professionnelle, de connaissance particulière**.

Pour postuler, envoyez votre CV à la Mission locale de St Marcellin.

Contact : Mathilde ROUDET : m.roudet@mlj-smvi.fr

MAIS AU FAIT, C'EST QUOI LE SERVICE CIVIQUE ?

C'est un **engagement volontaire** au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. **Accessible sans condition de diplôme**, le Service Civique est **indemnisé** et s'effectue en France ou à l'étranger.



Vous êtes un **jeune en recherche d'informations** sur les conditions d'engagement en Service Civique, les missions proposées, les avantages, prêt à candidater ou déjà volontaire, ou vous êtes une **association pouvant proposer une mission**, rendez-vous sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr/>.

PERDU, TROUVE



Vous avez trouvé un objet de valeur ? Venez le déposer à la mairie.

Vous avez perdu un objet de valeur ? Venez à la mairie, il a peut être été trouvé et déposé à la mairie.

C'est ainsi qu'un téléphone portable a été trouvé samedi 6 janvier au point propre du centre du village : il attend son propriétaire à la mairie

UNE NOUVELLE ENTREPRISE DE SERVICES A MORETTE

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer : au médecin, aux courses ou même pour rendre visite à la copine qui habite le village d'à côté !

Vous n'avez personne pour descendre vos poubelles aux points propres, faire du tri et l'évacuer à la déchetterie ou faire des petits travaux : changer une

ampoule, remplacer une bouteille de gaz, rentrer votre bois...

Habitante de Morette depuis toujours, je suis à disposition pour accomplir ces tâches et pourquoi pas d'autres !!!

N'hésiter pas à me contacter sur mon portable :

Sylvie Trapet – Tel. : 06 30 41 18 01

VIE ASSOCIATIVE

Communiqués des associations

AMICALE BOULES MORETTE



La traditionnelle matinée boudin, fricassée, caillettes et viande de porc organisée par l'Amicale Boules de Morette aura lieu le **dimanche 14 janvier 2018 de 9 h à 13 h à la salle communale de Morette.**
Toujours la même recette, toujours la même convivialité ... !!!

Pour passer commande (réservation conseillée) ou se renseigner, contacter le :
04 76 07 83 60 ou 06 30 41 18 01.

Venez nombreuses et nombreux !

ACCA MORETTE

L'ACCA de MORETTE organise le **dimanche 28 janvier 2018 à partir de 8h30** à la salle communale de MORETTE une matinée:

- Boudins à la crème
- Fricassée
- Tripes provençales
- Caillettes
- Pain de campagne cuit au four à bois
- Pogne maison cuit au four à bois
- Saint Genis cuit au four à bois

BUVETTE ASSUREE

Réservation par téléphone jusqu'au vendredi
27/01/2018 aux numéros suivants :

04 76 07 79 37

06 83 43 15 93

04 76 07 24 93

06 47 55 06 31



Nota: les commandes passées les derniers jours risquent de ne pas pouvoir être honorées.



L'amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre Dame de l'Osier, Vatilieu et du personnel du Syndicat Intercommunal Scolaire vous invite à sa :

13ème vente de produits du terroir

Elle aura lieu le **dimanche 4 février 2018** entre 9h00 et 12h00 à la Salle des Fêtes Marcel Gaillard de Cras de 9h à 12h.

Comme à l'accoutumée, nous fabriquerons des saucissons et des merbudes, du pain, des pognes et des



Saint-Genix et bien sûr de la pétafine. Vous trouverez ci-joint le bon de réservation.

Nous vous remercions pour votre participation à cette manifestation et nous vous souhaitons une très bonne année.

LE GRAND SOU DES ECOLES DE CRAS - MORETTE

Bilan de fin d'année

Depuis la brocante, les manifestations se sont enchaînées :

- vente de pains, caillettes et pétafines (26/11)
- vente de sapins de Noël (09/12)
- vente de chocolats (16/12)



Le moment est enfin venu de vous présenter un bilan de ces manifestations.

Pour commencer, nous remercions chaleureusement les communes de Cras

et Morette pour leur soutien permanent, avec notamment le prêt des salles et du matériel.

Pains, Caillettes et Pétafines :



Nous remercions également



chacun des participants ayant contribué à la réussite de cette manifestation :

- chacun des parents venu partager des travaux dans une ambiance très conviviale.

- les volontaires n'ayant plus d'enfants scolarisés, mais qui continuent à nous accompagner chaque année. Leur expérience et leur aide ont à nouveau été majeures pour nous. Sans eux, rien n'aurait été possible !

- tous ceux qui ont passé des commandes, en espérant aussi vous avoir régalez !

Cette manifestation se solde par un bénéfice de plus de 1 700 €, en très forte progression par rapport à l'an dernier. C'est même le meilleur résultat de ces 6 dernières années !

Merci à tous !

Sapins :

La vente des sapins a rapporté 295 €.

C'est un bon résultat pour une première, qui nous encourage à renouveler cette manifestation l'an prochain !



Chocolats :

L'opération chocolats

(fabrication artisanale et locale du Croquant Chattois situé à Chatte) pour les fêtes de fin d'année,

a également été une belle réussite, le bénéfice s'élève à près de 850 euros !

Là encore, ce bénéfice est en augmentation par rapport à l'an dernier.

Ces bénéfices seront intégralement utilisés pour financer des activités au profit des enfants scolarisés dans les écoles de Cras et Morette, permettant ainsi de limiter la participation financière des familles.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année avec tous nos vœux de santé et bonheur !



En route pour le 4L Trophy avec la 4L Troforte !



Les élèves de CM de Cras veulent aider Cindy et Donatien, deux jeunes étudiants, qui vont participer en février 2018 au 4L Trophy.

C'est une course d'orientation dans le désert au Maroc. L'arrivée est dans un village marocain dans le désert. Tous les participants au 4L Trophy y apportent du matériel scolaire et de l'argent pour que l'association "les enfants du désert" puissent aider les enfants de ces villages.

Nous n'avons pas beaucoup de temps...
Pour trouver de l'argent, nous allons :

- vendre des calendriers pour la nouvelle année. Il sera vendu 3 euros.
- organiser une boum pour les enfants de tout âge, à la salle polyvalente de Cras, le **vendredi 26 janvier 2018**, en fin de journée. Venez nombreux, n'hésitez pas à venir en famille !

Aidez-nous à les aider !



Matti, Maël et
Maxime pour
la classe des
CM

Vous souhaitez nous faire part d'une suggestion , partager une information susceptible d'intéresser les habitants de Morette : soumettez-nous votre proposition en l'envoyant à :

fdeforge.morette@orange.fr et à commune.morette@orange.fr.

Infos Brèves - Bulletin d'informations municipales
Mairie de Morette Tél : 04.76.07.81.58
Responsables de publication : Aude PICARD WOLFF, Françoise DEFORGE
Ne pas jeter sur la voie publique